



Assemblée générale

Distr. générale
5 septembre 2022

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Cinquante et unième session

12 septembre–7 octobre 2022

Point 4 de l'ordre du jour

**Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent
l'attention du Conseil**

Exposé écrit* présenté par Promotion du Développement Economique et Social - PDES, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[18 août 2022]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



Défis Posés au Droit à la Liberté d'Opinion et d'Expression dans les Camps de Tindouf au Sud-ouest de l'Algérie: Front Polisario, Manipulation de l'Opinion Publique à Travers la Propagande et la Désinformation

Le Polisario monopolise le discours politique dans les camps. L'opposition à leur principal objectif "d'autodétermination" politique du Sahara occidental est rarement entendue. Les partis politiques sont interdits par la "constitution". Depuis sa création, le Polisario a adopté une politique offensive sans précédent sur le droit d'organisation en interdisant l'établissement de toute ONG qui va à l'encontre de son idéologie. Le mouvement de Khat Chahid lutte vainement depuis 2003 pour diffuser ses idées réformistes au sein du Polisario. Par ailleurs, le mouvement du 5 mars, qui réclamait des réformes au niveau de l'administration et des "institutions" a fait l'objet d'oppression et d'arrestations par le Front Polisario.

Les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, la société civile a subi de graves conséquences car le Polisario impose de sévères restrictions à la liberté d'expression alors qu'il œuvre à harceler les défenseurs des droits humains, les journalistes (1), les militants (2) et les blogueurs (3), à les faire taire et à saper toute marge de liberté d'expression dans les camps de Tindouf.

Le Polisario impose, aussi, l'état d'urgence dans les camps et les environs et renforce sa pression, la direction du Polisario a réitéré sa position à plusieurs reprises aux manifestants en avançant que les manifestations et les sit-in sont totalement interdits et que toutes les formes de manifestation sont inacceptables, sous peine d'arrestations arbitraires, de torture ou de campagnes d'intimidation accusant de trahison.

Les organisations internationales de défense des droits de l'homme et les missions de recherche sont souvent empêchées de se rendre en Algérie et dans les camps. Lors de sa visite en Algérie en 2011, le Rapporteur Spécial sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression a exhorté le Gouvernement algérien à "accorder l'accès aux membres des organisations internationales de défense des droits de l'homme pour qu'ils puissent mener leurs activités légitimes dans l'exercice de leur droit à la liberté d'opinion et d'expression."

Pendant la pandémie de COVID-19, les forces de sécurité du Polisario, ont harcelé, arrêté et maltraité des médecins, des infirmières, et même certains journalistes et blogueurs, comme l'indique le rapport du Secrétaire Général (6) des Nations Unies soumis au Conseil de Sécurité en 2020 ; après avoir organisé une grève en raison du manque de conditions de travail appropriées et dénoncer ce qu'ils considèrent comme spéculations politiques dont ils font l'objet de la part de la direction du Polisario loin de la réalité du secteur de la santé ; et la propagation de fausses données pour tenter de calmer l'opinion publique dans les camps. Le 8 août 2021, la police des camps a arrêté le blogueur Mahmoud Zidan pendant 24 heures, et l'a interrogé sur ses propos sur les réseaux sociaux dans lesquels il critiquait la gestion de l'opération de distribution de l'aide relative au virus Covid-19 (7).

Défis au droit à la liberté d'opinion et d'expression: désinformation et propagande utilisées par le Front Polisario avec son retour aux armes dans le contexte du conflit du Sahara occidental (8):

Le 21 octobre 2020, des partisans du Front Polisario ont bloqué tout passage à la zone-tampon Guerguerat, près de la Mauritanie, pour protester contre la formulation d'une résolution des Nations Unies jugée trop favorable au Maroc: ils ont mené des actes de banditisme et de vandalisme, bloqué la circulation des personnes et des marchandises et harcelé continuellement les passagers et les observateurs militaires de la MINURSO (9). Après trois semaines, les autorités marocaines avaient mené une intervention pour rétablir la liberté de circulation sur le principal axe routier menant vers la Mauritanie, bloqué depuis le 21 octobre 2020. Par suite, le Front Polisario a rompu le cessez-le-feu de 1991 en proclamant le retour aux armes.

Lors des événements de la fermeture du passage Guerguerat et rupture du cessez-le-feu décrété par le Polisario, ce dernier a utilisé les civils dans la fermeture illégale du point de passage de Guerguerat et encouragé les actes de violence, comme il s'est servi d'eux comme

des boucliers humains mettant leur vie en danger ; en entreprenant une politique de propagande visant à enflammer les émotions des résidents du camp à travers l'éloge de la guerre et de l'héroïsme militaire en entretenant l'illusion d'une « victoire proche » à travers de fausses nouvelles trompeuses.

Le Polisario a également impliqué les réfugiés des camps de Tindouf dans les activités de la propagande de guerre, en les entraînant dans les actions provocatrices contre des éléments de la mission onusienne "MINURSO" propageant des idées appelant à la violence et la haine et le port d'armes en utilisant la chaîne TV locale, la station radio, réseaux sociaux et la rumeur.

Les enfants ont été engagés aussi dans la propagande du Polisario, impliqués dans l'entraînement militaire (10) et utilisés comme boucliers humains; le Polisario se vantait récemment, du retour aux armes, à travers la participation des enfants aux défilés militaires et d'avoir une pépinière de son idéologie (11). Le comportement du Polisario représente une exploitation politique et militaire de milliers d'enfants à l'intérieur des camps de Tindouf, et une violation directe des obligations de la Convention relative aux droits de l'enfant, en particulier de l'article IV du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur l'implication d'enfants dans des conflits armés.

Le Polisario aggrave également la situation des femmes en les exploitant les amenant en première ligne du front dans ses exactions et ses manœuvres politiques, les impliquant dans des campagnes d'incitation et de propagation du discours de haine ; plus encore elles sont utilisées comme otages et bouclier humains lors de différentes crises.

Ces violations commises par l'organisation Polisario à l'encontre de la population des camps de Tindouf, restent loin de tout contrôle du pays hôte, l'Algérie, qui assume l'entière responsabilité des violations commises sur son territoire conformément aux règles du droit international. L'Algérie ne se contente pas de fournir l'immunité à l'organisation Polisario, mais étend aussi sa politique, qui porte atteinte aux libertés fondamentales notamment le droit de s'exprimer, sur les habitants des camps.

Un cas illustrant dans ce sens, c'est celui du dirigeant de Polisario Mastapha Ould Sid Albachir qui a fait polémique après ses déclarations dans l'une des villes françaises le 20 décembre de 2021, devant un groupe de partisans du Polisario, et qui a été sommé de rentrer précipitamment en Algérie où il a été contraint par les autorités, dans des interviews de presse, à revenir sur ses déclarations ; bafouant ainsi son droit à la liberté d'expression et démontrant, une fois de plus, que son étroite tutelle dans les moindres détails sur les dirigeants du Polisario.

International Observatory for Peace, Democracy and Human Rights of Geneva "IOPDHR-GENEVA", une/des ONG sans statut consultatif partage(nt) également les opinions exprimées dans cet exposé.

(1) Les forces de sécurité du Polisario ont arrêté le journaliste Moulay Abba Bouzid, lundi 17 juin 2019, alors qu'il participait à un sit-in devant le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Rabouni.

(2) Fadal Breika, un militant de 'l'Initiative sahraouie pour le changement' dans les camps de réfugiés sahraouis, a été arrêté le mardi 18 juin 2019 à Rabouni, les précisions dans le lien suivant : <https://futurosahara.net/?p=50651>

(3) Dans le cadre de la campagne d'enlèvement du Polisario contre certaines des voix connues pour leurs critiques de la corruption dans les camps de Tindouf, le blogueur Mahmoud Zidan a été enlevé le mercredi 19 juin 2019, des précisions dans le lien suivant: <https://futurosahara.net/?p=50657>

(4) Les fils du Maelainin Souaid ont été arrêtés arbitrairement et torturés lors du démantèlement du mouvement pacifique appelant à la liberté de mouvement le 29 avril 2019.

(5) Les militants du mouvement pacifique contre la violation de la liberté de circulation ont organisé une manifestation pacifique le mercredi 10 avril 2019, dans les camps de Samara, contre la décision du Polisario de limiter le nombre de voitures autorisées (une liste quotidienne délivrée au le Centre de transit algérien autorisant un nombre limité de voiture), pour s'adresser à l'opinion publique sahraouie en expliquant les objectifs réels de ce mouvement loin des campagnes de dénigrement et de trahison propagées par les dirigeants: <https://www.youtube.com/watch?v=uO8InSTp9UM>

- (6) Paragraphe 71 du rapport 2020 du Secrétaire général de l'ONU, page 14/21 avec référence <https://undocs.org/fr/S/2020/938>
- (7) Sur le rapport 2020-2021 d'Amnesty International/paragraphe 84 'des camps du Front Polisario', voir le lien suivant: <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/3202/2021/fr/>
- (8) Le conflit du Sahara Occidental entre le Royaume du Maroc et l'organisation militaire du Polisario avec le soutien direct de la République Algérienne, surtout au niveau diplomatique et militaire.
- (9) MINURSO: La Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental est la mission de maintien de la paix des Nations unies au Sahara occidental, créée en 1991 par la résolution 690 du Conseil de sécurité des Nations unies.
- (10) Article explicitant l'exploitation militaire des enfants dans les camps de Tindouf, voir lien: <https://www.algeriatimes.net/algerianews55657.html>
- (11) Le Polisario recrute des centaines d'enfants, ce qui a fait l'objet d'une question parlementaire voir le lien suivant: https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-004803_FR.pdf